

LA MATURITE BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND

Le Lycée Blaise-Cendrars offre la possibilité de préparer une maturité avec mention bilingue français-allemand.

Objectifs

L'objectif n'est pas de former de parfaits bilingues mais, par un enseignement en "immersion partielle", de donner à l'élève

- des compétences nettement accrues en allemand,
- de meilleures capacités de compréhension et d'expression autant orales qu'écrites,
- des débouchés professionnels plus vastes.

Plan d'études

L'élève suivra plus de 800 périodes d'enseignement en allemand (auxquelles il faut ajouter environ 300 périodes d'enseignement de la langue), réparties sur les 3 ans de la manière suivante:

- | | |
|----------------------------|--|
| • géographie | 1 ^{re} année |
| • mathématiques (niveau 1) | 1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e années |
| • histoire | 1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e années |

A quoi pourra éventuellement s'ajouter le travail de maturité. Dans les disciplines enseignées en allemand, le plan d'étude reste le même.

Elèves concernés

Cette offre s'adresse à des élèves motivés et qui ont de bons résultats scolaires, notamment en allemand. Elle ne concerne pas les élèves germanophones. Le nombre d'élèves pourra être limité en fonction de la faisabilité. Une éventuelle sélection se fera sur la base des résultats à l'école secondaire, voire à l'aide d'un entretien d'évaluation.

Limitation des choix

Le choix de la filière bilingue réduit de fait les possibilités des autres choix. En discipline fondamentale, le niveau 1 en mathématiques, l'allemand en 2^e langue et l'anglais en 3^e langue sont imposés. La classe bilingue n'offre que les options spécifiques Biologie-Chimie, Economie et droit ou Philosophie.



La Maturité
gymnasiale

Evaluation

Dans les disciplines enseignées en allemand, les épreuves se font dans cette langue. L'évaluation porte sur la matière elle-même. Au début, les travaux seront courts et l'on favorisera l'oral. Les conditions de promotion et d'obtention de la maturité sont identiques à celles de la filière ordinaire. Un changement de filière ne pourrait être autorisé qu'en fin de 1^{ère} année.

Octobre 2018

**La Maturité
gymnasiale**